

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N°454 DU JEUDI 15 Octobre 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500



Oumar Sanoh, président du Bloc libéral

P.3

« Fixer une date ne suffit pas à garantir la crédibilité d'une élection »



Edito à vue d'Aigle

Simandou 2040 et les autres programmes du Gouvernement

Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est qu'en Guinée le programme Simandou 2040 est au centre de la quasi-totalité des politiques publiques. Lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la 10^è législature, Dr Dansa Kourouma, le président de l'Assemblée nationale, a martelé que ledit programme constitue un domaine important dans lequel son institution devra exercer son rôle de contrôle, suivre plusieurs aspects de sa mise en œuvre, notamment le respect des engagements et des calendriers, la transparence dans la gestion des ressources, le contenu local, la création d'emplois pour les jeunes, la protection...

Décès de Hadja N'Mahawa Bangoura

P.4



Mme Sidibé Fatoumata Kaba rend hommage à l'ancienne Ministre des Affaires étrangères de Guinée

Tombolia

P.5



Le maire Cheikh Mohamed Cissé fait le bilan de ses 100 premiers jours (Entretien)

Débrayage des huissiers de justice en Guinée

P.3



L'appel de Me Mohamed Mouctar Sylla

Cour d'Appel de Kankan

P.2

Le ministre Ibrahima Sory 2 Tounkara pointe les maux qui minent l'appareil judiciaire guinéen

TRIBUNE

P.5

DÉNONCIATION ET INVESTIGATION

Vie de la nation

P.2

Entre l'élan des mégaprojets et la réalité du quotidien

Édito à vue d'aigle



Simandou 2040 et les autres programmes du Gouvernement

Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est qu'en Guinée le programme Simandou 2040 est au centre de la quasi-totalité des politiques publiques. Lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la 10^è législature, Dr Dansa Kourouma, le président de l'Assemblée nationale, a martelé que ledit programme constitue un domaine important dans lequel son institution devra exercer son rôle de contrôle, suivre plusieurs aspects de sa mise en œuvre, notamment le respect des engagements et des calendriers, la transparence dans la gestion des ressources, le contenu local, la création d'emplois pour les jeunes, la protection de l'environnement et la répartition territoriale des retombées.

Il fera savoir que le programme Simandou 2040 ne doit pas être considéré comme appartenant à

un gouvernement ou à une législature particulière, mais comme un programme qui engage la Nation et les générations futures. Il faut dire que Simandou 2040 est incontestablement le programme phare initié par le CNRD, qui a pour source de financement le projet Simandou et qui donne grand espoir aux Guinéens toutes générations confondues. C'est un programme qui s'étend sur 15 ans (2025-2040) et qui, selon les experts et autres spécialistes des Mines, permettra de booster considérablement le développement de la Guinée dans divers secteurs de la vie nationale (agriculture, éducation, culture, santé, infrastructures, etc.). Faisant allusion à l'immense richesse du sous-sol de son pays, le premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré, aimait dire à ses interlocuteurs ou dans ses discours que la Guinée est un scandale géologique. L'histoire retiendra que c'est sous la transition CNRD conduite par Mamadi Doumbouya que le projet Simandou a véritablement pris forme, à la satisfaction générale.

Il est à espérer vivement tout sera fait de sorte que la convention et les accords ratifiés par le CNT, l'organe législatif de la transition, reflètent exactement les intérêts vitaux pour pouvoir assurer les impacts à court, moyen et long terme pour le plus grand bonheur des Guinéens de tous les bords et toutes les générations.

Il y a lieu de relever toutefois que les détracteurs des autorités actuelles soutiennent que le mégaprojet Simandou a été ficelé en défaveur de la partie guinéenne. Et ils ne ratent aucune occasion pour attirer l'attention sur ce qu'ils présentent, à tort ou à raison, comme une véritable arnaque qui ne profiterait pas du tout au bas peuple mais plutôt à une poignée de personnes versées dans l'affairisme, le clientélisme et la corruption sous toutes ses formes.

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosng@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kèfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kèfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

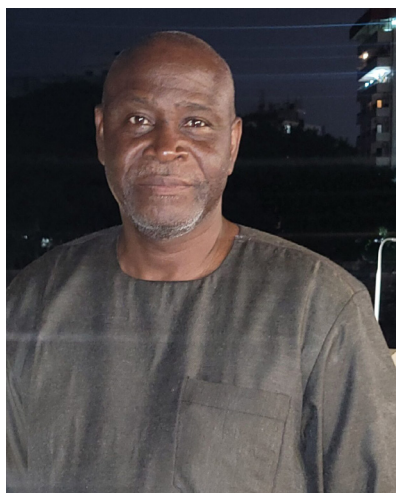
Mise en page: Ibrahima BANGOURA

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kèfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

Entre l'élan des mégaprojets et la réalité du quotidien



La semaine du 8 au 14 octobre 2026 aura offert un raccourci saisissant de la trajectoire contrastée que traverse la Guinée. D'un côté, une dynamique macroéconomique et infrastructurelle portée par des ambitions d'envergure nationale et internationale ; de l'autre, la persistance de tensions sociales qui rappellent que le quotidien du citoyen guinéen ne se nourrit pas uniquement de promesses structurelles.

Un virage infrastructurel et économique affirmé

Sur le front économique, l'actualité de la semaine a été marquée par des signaux forts envoyés tant aux marchés financiers qu'aux investisseurs étrangers :

•**Le coup d'envoi du train de voyageurs du TransGuinéen** : Une étape cruciale franchie dans le cadre du mégaprojet Simandou, réaffirmant l'ambition d'interconnecter le territoire national pour

désenclaver les régions et soutenir une prévision de croissance inédite.

•**L'ouverture internationale et le secteur privé** : L'accueil à Conakry d'une importante mission économique belge composée de plusieurs dizaines d'entreprises témoigne de l'attractivité retrouvée du marché guinéen, tandis que la Guinée exporte désormais ses premiers lingots d'or raffinés localement, concrétisant la volonté de transformation sur place des ressources minières.

•**Discussions financières et budgétaires** : Dans le même temps, les mobilisations autour de l'emprunt obligataire d'État et les discussions avec le FMI à Bangkok ont illustré la recherche d'un équilibre strict entre réformes budgétaires et financement de grands travaux.

Tensions sociales et défis d'encadrement

Cependant, cette dynamique de refondation se heurte au principe de réalité sociale. La journée du 14 octobre a notamment mis en lumière des frictions sur plusieurs fronts :

1.**La grogne dans le secteur de l'éducation** : Devant la Bourse du travail, les enseignants contractuels de la zone spéciale de Conakry ont exprimé leur exaspération face aux retards dans le respect des engagements pris, menaçant de paralyser les classes. Un signal d'alarme

qui survient alors même que le gouvernement prépare le recrutement de plusieurs milliers d'enseignants pour résorber la crise du système éducatif.

2.**Responsabilité publique et gouvernance locale** : La tournée de la ministre de l'Administration du territoire à Kankan a rappelé l'exigence de moralisation de la parole publique et de responsabilisation des acteurs locaux, alors que l'État cherche à maintenir la discipline républicaine face aux dérapages médiatiques et aux tensions locales.

Le défi du compromis

La Guinée de cette mi-octobre 2026 se trouve à un carrefour décisif. Si la vision à long terme portée par le programme Simandou 2040 et les grandes réformes foncières et financières posent les jalons d'une souveraineté économique accrue, la stabilité à court terme dépendra de la capacité des autorités à répondre promptement aux urgences du quotidien.

Assurer la paix sociale passe inévitablement par un dialogue sincère avec les acteurs sociaux — syndicats et enseignants en tête — afin que les retombées de la croissance ne restent pas une abstraction macroéconomique, mais deviennent une réalité tangible dans chaque foyer guinéen.

Kèfina Diakité

Cour d'Appel de Kankan

Le ministre Ibrahima Sory 2 Tounkara pointe les maux qui minent l'appareil judiciaire guinéen

A l'issue de ses échanges avec le premier président de la Cour d'appel de Kankan, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Ibrahima Sory 2 Tounkara, est revenu entre autres sur les maux qui minent l'appareil judiciaire guinéen, les difficultés auxquelles sont confrontés les services judiciaires.



« Tout va changer et tous les magistrats qui ne seront pas dans la logique d'aider au bon fonctionnement de la justice nous verront sur leur route. On ne va plus hésiter à sanctionner un magistrat qui ne fera pas bien son travail. On leur a aussi promis qu'on fera tout pour améliorer les conditions de travail, comme ambitionné par Monsieur le président de la République... On a parlé également à ce niveau des frais de transport judiciaire qui sont parfois exagérés et qui sont de vé-

ritables goulots d'étranglement des procédures. On sait tous que les frais d'actes sont fixés aujourd'hui par un arrêté conjoint du ministre de la justice et de celui en charge des finances. Donc, on a demandé à ce que cet arrêté conjoint soit affiché un peu partout, au niveau de la porte et de tous les endroits visibles du Tribunal de première instance de Kankan, pour que désormais les citoyens sachent combien coûte un acte judiciaire ainsi que les décisions », a confié le

Garde des Sceaux à l'issue de ses échanges avec le premier président de la Cour d'appel de Kankan. Il a aussi promis de s'attaquer à la lenteur observée dans la rédaction et la délivrance des décisions de justice, tout en rappelant que le simple prononcé d'un jugement ne saurait suffire si le justiciable ne peut disposer matériellement du document. « Nous avons aussi insisté sur la rédaction et la délivrance des jugements ainsi que de leurs expéditions. Nous leur avons dit que rendre une décision est une chose, mais la délivrer en est une autre. Pour un justiciable, ne pas obtenir sa décision équivaut à une absence de justice », dira le ministre de la Justice.

Mamadou Oury



INTERVIEW

Oumar Sanoh, président du Bloc libéral

« Fixer une date ne suffit pas à garantir la crédibilité d'une élection »



Dans un entretien accordé à l'Aigleinfos, Oumar Sanoh, président du Bloc libéral (BL), réagit à la fixation des dates des élections régionales et sénatoriales.

Le politique a insisté sur la nécessité de réunir les conditions juridiques, techniques, matérielles et financières pour garantir la crédibilité du scrutin. Malgré les difficultés financières et organisationnelles auxquelles les partis politiques sont confrontés, dit-il, le leader du BL confirme la participation de son parti à ces élections.

L'Aigleinfos : Monsieur le président, le chef de l'État a fixé les dates pour la tenue des élections régionales et sénatoriales. Quelle est votre réaction ?

Oumar Sanoh : Je tiens tout d'abord à rappeler que le Bloc libéral est attaché à la tenue régulière des élections et au bon fonctionnement des institutions républicaines de notre pays. Nous considérons les élections régionales et sénatoriales comme des étapes

importantes dans la construction de nos institutions. Notre position sur cette question est très claire. Fixer une date ne suffit pas à garantir la crédibilité d'une élection. Il faut également s'assurer que les conditions juridiques, techniques et politiques nécessaires à son organisation sont réunies. Nous attendons donc des autorités compétentes des précisions sur le calendrier retenu et les garanties offertes quant à la régularité du processus électoral.

L'Aigleinfos : Pensez-vous que ces élections seront transparentes ?

Oumar Sanoh : Je préfère ne pas tirer de conclusion à ce stade. C'est pourquoi j'ai indiqué qu'il ne suffit pas de prendre un décret pour garantir la crédibilité du processus électoral. Toutes les conditions doivent être réunies. En tant que parti politique, nous avons participé aux élections... Cependant, nous avons des réserves concernant le système électoral de notre pays.

Tant que les administrateurs interviennent dans le processus électoral, sa crédibilité peut être compromise. Cela entraîne souvent des contestations. Il est donc essentiel de réunir toutes les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et acceptables pour tous.

L'Aigleinfos : Les dates du 20 novembre et du 29 décembre retenues pour ces deux élections vous paraissent-elles réalisables ?

Oumar Sanoh : Qu'elles soient réalisables ou non, l'essentiel est de créer les conditions nécessaires à leur organisation. Il faut notamment mettre les ressources nécessaires à la disposition des services concernés, en particulier de la Direction générale des élections, afin de lui permettre d'organiser des scrutins libres et transparents. Une élection nécessite une importante mobilisation logistique, matérielle et financière. Une fois ces conditions réunies, il faudra examiner les aspects techniques, juridiques et politiques.

Je ne peux donc pas me prononcer définitivement sur le calendrier, d'autant plus que je ne maîtrise pas toutes les dispositions légales applicables à ce sujet.

Il est toutefois nécessaire d'accorder davantage de temps aux partis politiques pour s'organiser sur le terrain et mieux préparer ces élections. Comme je l'ai déjà indiqué, le Bloc libéral est atta-

ché à la régularité des élections dans notre pays, afin de consolider les institutions républicaines.

L'Aigleinfos : Le délai annoncé risque-t-il d'avoir des conséquences sur la préparation des partis politiques ?

Oumar Sanoh : Oui, ce délai aura des conséquences sur les partis politiques. Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doivent pas être ignorées.

Les élections sont devenues une compétition financière. Lors des élections communales d'août 2002, le budget initial était de 3 millions de francs guinéens pour les communes urbaines et de 8 millions pour les communes, avant de passer à 35 millions, selon les chiffres que j'avance.

Il s'agit donc d'une importante mobilisation financière. Nous sortons à peine des dernières échéances électorales et les budgets qui doivent être restitués par l'État aux partis concernés ne l'ont pas encore été. Il s'agit notamment des partis ayant obtenu au moins un million au niveau communal.

Aucune décision n'a encore été prise sur cette question, alors que nous sommes déjà appelés à nous préparer pour les prochaines élections régionales et sénatoriales. Sur les plans financier, technique et organisationnel, la situation est donc très compliquée pour les partis politiques.

Il faut également rappeler que nous venons de participer à l'évaluation organisée par le ministère de

l'Administration du territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette opération concernait les partis politiques légalement constitués dans notre pays et ne se limitait pas au niveau national. Elle s'étendait également aux structures locales.

À travers cette évaluation, il s'agissait notamment de vérifier l'existence et le fonctionnement des structures des partis aux différents niveaux, ainsi que leur conformité aux exigences applicables.

Nous venons à peine de terminer cette procédure et voilà que les dates des prochaines élections sont annoncées. Nous devons donc prendre de nouvelles dispositions pour mieux nous organiser.

L'Aigleinfos : Le Bloc libéral présentera-t-il des candidats à ces élections ?

Oumar Sanoh : Le Bloc libéral participera à ces élections et nous nous y préparons. Comme vous le savez, un parti politique est créé pour participer à la compétition électorale. Nous sommes donc en train de nous réorganiser afin de déterminer les conditions nécessaires à notre participation. Ces élections sont importantes et le BL entend prendre les dispositions nécessaires pour y prendre part.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président du BL !

Oumar Sanoh : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Débrayage des huissiers de justice en Guinée

L'appel de Me Mohamed Mouctar Sylla

Mohamed Mouctar Sylla est secrétaire général de l'Union africaine des huissiers de justice et officier judiciaire. Le mercredi 14 octobre 2026, il s'est exprimé sur le débrayage des huissiers de justice en Guinée. Il insiste sur la nécessité de clarifier les pratiques professionnelles et appelle les autorités à privilégier le dialogue afin de permettre aux huissiers de poursuivre leurs activités dans un climat apaisé.



« Nous ne voulons nullement engager un bras de fer avec le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), encore moins avec l'institution elle-même. Notre démarche consiste à attirer l'attention sur certaines pratiques qui, à notre sens, pourraient exposer d'autres huissiers de justice à des situations similaires à celles que vivent actuellement nos confrères devant la CRIEF, si aucune mesure n'est prise pour clarifier les choses. Il est donc important de prendre du recul, de mieux comprendre la situation et de rappeler comment la profession fonctionnait avant 2019. C'est dans cet esprit que nous souhaitons voir les choses évoluer...Vous compre-

nez que notre démarche ne vise nullement à faire obstacle à une institution de l'État. Nous souhaitons simplement que les choses soient clarifiées. Les solutions apportées depuis 2019 doivent être examinées à la lumière des difficultés qui existaient auparavant. Ces problèmes ne relevaient pas uniquement de la responsabilité des huissiers de justice. À l'époque, plusieurs aspects n'avaient pas encore été suffisamment pris en compte, notamment l'organisation de la profession, la mise en place de la Chambre, la formation des clercs et celle des huissiers de justice eux-mêmes. Il s'agissait de difficultés anciennes auxquelles les nouveaux statuts ont permis d'apporter certaines réponses...Nous demandons aux autorités de s'impliquer, de nous écouter et de comprendre nos préoccupations. Il ne s'agit pas pour nous de défendre des intérêts corporatistes ni de nous ériger contre l'administration de la justice. Au contraire, nous souhaitons que la justice fonctionne normalement et que les activités des huissiers puissent se poursuivre dans de bonnes conditions. Nous n'avons aucun intérêt à voir une banque faire faillite. », a-t-il confié.

Sadjo

Petit-Simbaya

Deux corps sans vie découverts dans un véhicule

Les corps sans vie d'un homme et d'une femme ont été découverts lundi 12 octobre 2026 dans un véhicule Nissan Micra bleu, à Petit-Simbaya, dans la commune de Lambanyi, à Conakry. Les corps ont aussitôt été identifiés. Il s'agit d'un homme, Mamadou Daye Diallo et d'une femme Kadiatou Keïta, tous mariés dans des foyers différents.



Sur les lieux du drame, aucun acte de vandalisme n'a été constaté ni sur la voiture encore moins sur les corps. Selon les premières constatations, aucune trace d'effraction n'a été relevée sur le véhicule et les corps ne présentaient pas de lésions apparentes liées à des violences. Une autopsie a été réalisée afin de déterminer les causes des décès. Selon le professeur Hassane Bah, médecin légiste, les examens ont révélé des signes compatibles avec une asphyxie. « Les deux personnes étaient assises à bord de ce véhicule. Il n'y avait pas de traces d'effraction sur le véhicule. Il n'y avait également aucune lésion sur les deux corps en rapport avec une quelconque vio-

lence : pas de trace de coup, pas de trace de coup de couteau, pas de trace de projectile », a-t-il expliqué.

Le médecin légiste a également évoqué une possible intoxication au monoxyde de carbone, sans écarter d'autres facteurs pouvant expliquer le manque d'oxygène.

« À l'autopsie, nous avons trouvé que ces deux personnes présentaient des signes en rapport avec ce qu'on appelle une asphyxie. Une asphyxie signifie qu'à un moment donné, elles ont manqué d'oxygène. Mais cela ne veut pas dire que cette absence d'oxygène est uniquement liée au fait que les vitres étaient plombées. Cela pourrait s'expliquer par la défec-

tuosité du système d'échappement : il pourrait y avoir une fuite de gaz de production du moteur. Une combustion incomplète de ce gaz peut produire du monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone est très toxique, et le sang a une forte affinité pour cette hémoglobine. Lorsqu'une personne l'inspire, il se fixe et peut entraîner la mort par asphyxie », a indiqué le professeur Hassane Bah. Le président du conseil de quartier de Petit-Simbaya, Souleymane Sylla, a indiqué que les victimes ont été identifiées avec l'aide du médecin, des riverains, des parents et des proches. L'homme, Mamadou Daye Diallo, était mécanicien et résidait à Bantouka 1, dans le secteur de Fofanaya. Originaire de Lélouma, il était marié à deux femmes et père de quatre enfants, selon les informations communiquées par ses proches. La femme, Kadiatou Keïta, était également mariée et mère d'une fille. Elle habitait dans le secteur de Coumbassaya, à Petit-Simbaya. Selon Souleymane Sylla, la présence de mouches sur les vitres du véhicule a attiré l'attention des riverains et contribué à la découverte des corps. Un proche de Mamadou Daye Diallo a, pour sa part, indiqué que le mécanicien était encore avec son maître de travail samedi vers 20 heures.

Samuel Demba. D

Décès de Hadja N'Mahawa Bangoura

Mme Sidibé Fatoumata Kaba rend hommage à l'ancienne Ministre des Affaires étrangères de Guinée

Le décès de Hadja N'Mahawa Bangoura, ancienne cheffe de la diplomatie guinéenne, a fait réagir en Guinée et à l'international. Mme Sidibé Fatoumata Kaba, une autre ancienne Ministre des Affaires étrangères de Guinée, a tenu à lui rendre un vibrant hommage.



« Certes, nous appartenons à Allah et c'est à Lui que nous retournons. » C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que j'ai appris le rappel à Dieu de Hadja N'Mahawa Bangoura, ancienne Représentante Permanente de la République de Guinée auprès des Nations Unies et première femme de l'histoire de notre pays à accéder aux prestigieuses fonctions de Ministre des Affaires étrangères. En cette douloureuse circonstance, je voudrais lui rendre un hommage de respect et de profonde reconnaissance à cette grande dame de la diplomatie guinéenne. J'ai eu le privilège de travailler à ses côtés en ma qualité de Directrice des Affaires politiques et culturelles au Ministère des Affaires étrangères et de l'accompagner dans de nombreuses missions officielles, tant en Afrique qu'à travers le monde. Cette étroite collaboration m'a permis d'apprécier ses remarquables qualités humaines et professionnelles,

son sens élevé de l'État, ainsi que sa loyauté indéfectible envers les institutions de la République. Hadja N'Mahawa a dirigé la diplomatie Guinéenne à une période difficile de notre histoire. Les guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone avaient de lourdes conséquences sur notre pays. La Guinée devait non seulement faire face à un afflux massif de réfugiés, mais également aux attaques armées à ses frontières, qui menaçaient directement sa stabilité. Dans cet environnement marqué par de fortes tensions, elle sut, grâce à la confiance dont elle jouissait auprès du Président de la République, le Général Lansana Conté, défendre avec détermination les intérêts supérieurs de la Guinée. Infatigable messagère de paix, elle sillonna la sous-région ouest-africaine, le continent africain et le monde, portant la voix de la Guinée et transmettant les messages de paix et de dialogue du Chef de l'État. Elle prit part à de nom-

breuses initiatives diplomatiques et rencontres de haut niveau consacrées à la recherche de solutions politiques durables aux conflits qui déchiraient notre sous-région. Je garde particulièrement en mémoire un épisode révélateur de sa sérénité, de son sang-froid et de son remarquable sens de la répartie. À l'occasion d'une rencontre au sommet organisée sous l'égide du Président Olusegun Obasanjo du Nigeria, alors Président en exercice de la CEDEAO, les Chefs d'État devaient se réunir en présence notamment du Président Lansana Conté et du Président libérien Charles Ghankay Taylor, dans le cadre des efforts de règlement de la guerre au Libéria et des crises sous régionales. Retenu à Conakry par des impératifs de dernière minute liés à la situation sécuritaire du pays, le Président Lansana Conté ne put effectuer le déplacement et chargea sa Ministre des Affaires étrangères de le représenter. Nous arrivâmes dans la salle de réunion vers 22 heures, alors que les Chefs d'État nous attendaient. Dès notre arrivée, le Président Obasanjo, visiblement surpris par l'absence de son homologue guinéen, lui demanda pourquoi son frère et ami, le Général Lansana Conté, n'avait pas effectué le déplacement. Avec le calme, la sérénité et la finesse qui la caractérisaient, elle répondit, non sans une pointe d'humour : « Excellence Monsieur le Président, la Guinée est attaquée. Le Président

est au front, où il dirige personnellement les opérations sur le terrain. » Cette réponse spontanée provoqua un éclat de rire général parmi les Chefs d'État présents, contribuant ainsi à détendre une atmosphère jusque-là particulièrement tendue. Cet épisode, parmi tant d'autres, illustre parfaitement l'art avec lequel elle savait conjuguer fermeté et courtoisie, défendre la position de la Guinée sans jamais compromettre les exigences du dialogue, et faire prévaloir la dignité de notre pays dans les circonstances les plus délicates. Elle avait également cette qualité rare de savoir traiter, avec une discrétion absolue et un sens aigu des responsabilités, les dossiers stratégiques et sensibles que lui confiait personnellement le Président de la République. Au-delà de la Ministre, je voudrais également saluer la femme de cœur, profondément humaine, généreuse et attentive aux épreuves des autres. À cet égard, je ne saurais oublier le soutien moral et l'affection dont elle m'entoura durant des moments difficiles. Dans ces périodes particulièrement éprouvantes de ma vie, sa voix rassurante, ses paroles empreintes de tendresse maternelle et ses encouragements constants furent pour moi une source précieuse de réconfort et de courage. Elle sut trouver les mots justes pour m'aider à surmonter les épreuves, à garder espoir et à tenir bon face aux défis à relever. Chère Hadja N'Mahawa, Tu as été une pionnière, une femme de conviction et de devoir, qui a ouvert la voie à d'autres femmes guinéennes dans l'exercice des plus

hautes responsabilités diplomatiques et politiques de notre pays. Ton parcours demeure un exemple de courage, de compétence de dignité et d'engagement au service de la Nation. En tant que deuxième femme à avoir eu l'honneur de diriger la diplomatie guinéenne après toi, je mesure toute la portée historique de la voie que tu as tracée et de l'héritage que tu laisses aux générations présentes et futures. Aujourd'hui, c'est une grande figure de notre diplomatie qui s'en va, mais son œuvre, son exemple et les valeurs qu'elle a incarnées continueront de vivre dans notre mémoire collective. En cette douloureuse circonstance, j'adresse mes condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches, à l'ensemble de la communauté diplomatique guinéenne ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître, de travailler à ses côtés et d'apprécier ses qualités exceptionnelles. Puisse Allah, dans Son infinie miséricorde, lui pardonner ses manquements, agréer ses bonnes œuvres et lui ouvrir les portes du Paradis, Al-Firdaus. Que le Tout-Puissant accorde à sa famille la force, le courage et la patience nécessaires pour surmonter cette douloureuse séparation. Repose en paix, chère aînée, chère Ministre.

Amina Yarabi. », a témoigné Sidibé Fatoumata Kaba, ancienne Ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée, ancienne collaboratrice de feu Hadja N'Mahawa Bangoura.

Une synthèse de Sadjó

Quand l'ignorance des rouages de la presse s'attaque à l'expérience de l'éditeur



La confusion des genres et la dictature de l'incompétence

Dans le paysage médiatique guinéen actuel, le désordre intellectuel le dispute au cynisme administratif.

À force de laisser des technocrates de salon ou des acteurs de l'audio-visuel s'improviser donneurs de leçons sur la presse écrite, on assiste à des sorties aussi aberrantes qu'incongrues. Comment peut-on, sans rougir, contester la qualité d'éditeur et de journaliste par l'expérience à un homme qui a passé plus de trente ans de sa vie dans les tranchées de l'information, de la rédaction à la rue, des Kords aux bilans comptables ?

Cet article de fond se dresse comme un rappel implacable des réalités fondamentales : un patron de presse ne s'improvise pas par un simple coup de fil ou une connexion Internet, l'AGEPI n'a jamais été un syndicat de reportage mais une association d'éditeurs, et l'expérience vécue de la presse écrite ne souffre aucune leçon de morale de la part

de ceux qui n'ont jamais su faire tourner une Kord grise ou noire.

I. L'AGEPI est une association d'éditeurs, et non un club de journalistes reporters

Le premier mensonge qu'il convient de déconstruire avec la dernière énergie est celui entretenu par les imposteurs et leurs parrains institutionnels : la confusion entre l'exercice du journalisme de reportage et le statut d'éditeur d'entreprise de presse.

• **La nature de l'AGEPI** : Depuis sa création, l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) est, par définition et par ses statuts, une organisation patronale. Elle regroupe ceux qui assument les risques financiers, la gestion des ressources humaines, les charges d'impression, l'achat du papier, la fiscalité et la survie économique d'un organe de presse écrite.

• **L'infusion malhonnête** : Vouloir aujourd'hui transformer l'AGEPI en un conglomerat de "journalistes"

autoproclamés — souvent dépourvus de structure, de personnel, d'adresse fixe, et ne fonctionnant qu'au rythme des subventions — relève d'une OPA hostile orchestrée pour siphonner l'argent public.

• **Le congrès des véritables patrons** : Un véritable patron de presse, un éditeur digne de ce nom, n'attend pas des journalistes salariés ou des saltimbanques de l'information pour organiser son congrès et structurer sa maison. Les manœuvres de diversion tentant de légitimer des coquilles vides s'effondrent face à la réalité juridique des textes fondateurs.

II. Le parcours d'un combattant : De la rédaction à la rue, plus de trente ans au service de la presse

Oser s'attaquer à un acteur qui a traversé les pires crises de la presse guinéenne en qualité de DAAF, de Directeur commercial, comptable et d'éditeur, c'est faire preuve d'une amnésie coupable ou d'une méconnaissance totale de l'histoire de notre corporation.

Comment une personnalité qui n'a jamais géré qu'un studio de diffusion ou un bureau climatisé peut-il remettre en doute la fonction d'éditeur et de journaliste par l'expérience d'un homme qui a tout donné au papier ?

• **L'école de la sueur et de la rigueur** : Avoir passé plus de trente ans dans la presse écrite, c'est savoir ce que pèse un bouclage à trois heures du matin, c'est connaître par cœur le coût du papier journal, les angoisses de la distribution à travers la ville, et la complexité du recouvrement auprès de partenaires souvent défaillants.

• **Le rôle de DAAF et de gestionnaire** : Être Directeur Administratif, Financier et Commercial dans un groupe de référence comme L'Indépendant, c'est porter la lourde responsabilité de maintenir à flot une entreprise de presse sans subvention ni complaisance, en veillant à la rentabilité pour garantir les salaires et la pérennité du titre.

• **L'expérience irréfutable** : Cette légitimité-là ne s'achète pas dans un décret, ne se décrète pas dans une salle de réunion ministérielle et ne s'improvise pas avec un smartphone et une connexion 4G. Elle s'enracine dans la sueur, l'encre et le papier.

III. La contradiction des censeurs : Quand ils font la leçon aux bâtisseurs

Le comble du ridicule est atteint

lorsque ceux-là mêmes qui ont mené leurs propres projets de presse à la faillite se permettent de pointer du doigt l'expérience des doyens.

Le patron de presse authentique est celui qui a su traverser les tempêtes politiques, les restrictions économiques, les crises sanitaires et les pressions de toutes sortes sans jamais courber l'échine ni tendre la sébile pour mendier des fonds détournés. À l'inverse, les partisans du « copier-coller », soutenus par des régulateurs en mal d'autorité, pensent qu'on gère un journal comme on anime une radio qui ne couvre que l'horizon de Coléah.

Conclusion : La vérité du papier contre l'imposture des écrans

Le peuple souverain de Guinée et l'histoire de notre presse ne se laisseront pas conter fleurette. L'AGEPI appartient à ses éditeurs légitimes, à ceux qui ont payé le prix fort de la liberté de la presse par des décennies de sacrifice sur le terrain.

Quoi qu'en disent les apprentis sorciers de la régulation et les faux patrons sortis de nulle part, l'expérience, la rigueur et la probité finiront toujours par l'emporter sur l'imposture. Le papier, nos archives et nos rédactions continueront de témoigner de la vérité.

Mamadou Aliou Diakité
Président de l'AGEPI

INTERVIEW

Tombolia

Le maire Cheikh Mohamed Cissé fait le bilan de ses 100 premiers jours



La nouvelle commune de Tombolia est désormais sous la direction de Cheikh Mohamed Cissé.

avons réussi à mobiliser toutes les couches sociales afin de donner une bonne image à notre commune.

Après 100 jours passés à la tête de cette circonscription, l' élu a dressé le bilan des actions posées. Si globalement il est satisfait de ses débuts, il sollicite le concours de ses collaborateurs pour le développement de sa zone.

Aujourd'hui, avec le gouvernement de la ville de Conakry, nous sommes considérés comme la commune la plus propre en matière de gestion des déchets et d'assainissement.

L'Aigleinfos : Parlez-nous de vos 100 premiers jours à la tête de la commune de Tombolia ?

Cheikh Mohamed Cissé : Nous avons pris fonction le 9 juillet à la tête de cette collectivité urbaine. À la suite de notre élection, intervenue le 2 juin, nous avons mené plusieurs activités que je vais résumer en six points.

Le premier concerne l'assainissement. Dans ce domaine, nous

chage et étaient fréquentés par des enfants qui consommaient des stupéfiants ou erraient dans les environs. Sur instruction du gouvernement, nous avons engagé des actions d'embellissement.

Le marché Limania, situé à Enta Norden est un exemple. Cet espace, qui était devenu un lieu de commerce et de couchage, a fait l'objet d'un réaménagement complet.

Le quatrième point concerne la gouvernance.

Nous avons créé neuf commissions, dont huit sont présidées par des femmes. Elles travaillent à l'amélioration de la gouvernance communale et au suivi des activités engagées. Le cinquième point porte sur la citoyenneté.

Le ministre a notamment adressé des messages aux officiers de l'état civil et aux élus locaux, en leur demandant de veiller à la transcription dans les registres de l'état civil des actes relatifs aux mariages célébrés dans les mosquées, afin de leur donner une valeur juridique.

Enfin, le sixième point concerne la cohésion sociale. Le sport nous permet aujourd'hui de renforcer les liens entre les jeunes de la commune. Tombolia est une collectivité où la jeunesse est particulièrement active.

L'Aigleinfos : Quel budget avez-vous mobilisé pour mettre en œuvre ces activités ?

Cheikh Mohamed Cissé : La première session que nous avons organisée a notamment permis de procéder à la révision du budget. Nous avons trouvé un budget initial de 36 milliards de francs guinéens, que nous avons révisé en fonction des besoins et des attentes.

À la suite de cette révision, nous avons prévu 14 milliards de francs guinéens pour le fonctionnement d'ici à la fin de l'année.

L'Aigleinfos : Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de vos fonctions ?

Cheikh Mohamed Cissé : Oui. Elles sont d'ordre mobilisation des recettes. Mais ces difficultés sont surmontables.

L'Aigleinfos : Tombolia est une commune récemment créée. Comment avez-vous organisé son fonctionnement ?

Cheikh Mohamed Cissé : Oui, Tombolia est une nouvelle commune mais un ancien quartier. Pour rappel, Tombolia viendrait de l'expression « Tomboka Ali ». C'est un village historique de la communauté бага et une localité importante dans l'histoire de Conakry. Lorsque les habitants de Kaloum disaient « mon village », ils faisaient référence à Tombolia.

Cette localité a été réhabilitée et érigée en commune. Je pro-

fite de cette occasion pour rendre hommage au président de la République pour cette décision.

Gérer une commune comme Tombolia n'est pas une tâche facile. Toutefois, après 20 ans de carrière dans le secteur privé et au sein de multinationales, je dispose d'une expérience professionnelle qui constitue un atout pour assumer cette responsabilité.

L'Aigleinfos : Quelles sont vos priorités pour les trois prochains mois ?

Cheikh Mohamed Cissé : Notre première priorité sera d'assurer la continuité des actions engagées, notamment en matière d'assainissement. Nous voulons maintenir notre position parmi les communes les plus propres de Conakry.

La deuxième priorité concerne la réalisation de forages. Nous voulons équiper certains quartiers situés en hauteur, notamment Tombolia plateau et de Dabompa, ainsi que Lansanaya Palmer, afin d'améliorer l'accès à l'eau.

Nous envisageons également de rénover une école primaire à Enta Sud pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Maire !

Cheikh Mohamed Cissé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Tribune

TRIBUNE

DÉNONCIATION ET INVESTIGATION

Presse guinéenne : Révélations sur un réseau d'intimidation, d'ingérence étrangère et de passe-passe institutionnel

Alors que la Guinée s'est engagée dans une dynamique de refondation nationale et de moralisation de la vie publique, le secteur des médias reste le théâtre de pratiques d'un autre âge. Manipulations, pressions nocturnes, exclusion arbitraire et ingérence étrangère : plongée dans les dérivés d'un système à l'agonie. Le paysage médiatique guinéen est-il confisqué par une oligarchie de « caméléons » agrippés à leurs privilèges ? C'est le cri d'alarme lancé par M. Diakité, figure respectée du milieu, victime d'une cabale orchestrée pour avoir simplement rappelé un principe républicain sacrosaint : « **Nul n'est au-dessus de la loi.** »

Un appel nocturne aux allures d'ultimatum

Tout a basculé le 23 septembre 2026. Cette nuit-là, M. Diakité reçoit un coup de téléphone glacial. Au bout du fil, un individu s'arroge le droit de dicter la ligne à suivre sous peine de sanctions immédiates. Les termes de la menace sont explicites : « *M. Diakité, ralliez-vous à ce qu'a dit Yassine au lieu de lui dire devant tout le monde "nul n'est au-dessus de la loi". Je connais Yassine, s'il décide quelque chose, il ira jusqu'au bout. Ralliez-vous avant qu'il ne soit trop tard, car ce qui est évident, vous serez écartés.* » Cette méthode d'intimidation n'est malheureusement pas isolée. Dès début novembre 2025, le directeur de la Maison de la Presse avait déjà tenu un discours similaire à l'encontre de M. Diakité, révélant

la coordination d'un groupe habitué à faire plier les voix dissidentes par la contrainte et l'isolement.

Une ingérence étrangère intolérable au cœur des instances guinéennes L'auteur de cet appel nocturne et de la suppression intempestive de M. Diakité de la plateforme officielle des présidents d'associations n'est autre qu'un certain Grégoire Ankou, de nationalité étrangère et « *président à vie* » de l'UPLG. La présence et le pouvoir d'influence d'un ressortissant étranger au centre de la gouvernance des médias guinéens soulèvent de graves questions de souveraineté nationale : **• Par quel droit** un citoyen étranger peut-il régenter la presse guinéenne et exclure des acteurs nationaux légitimes ? **• Comment une telle personne** peut-elle s'ériger en juge et partie au sein d'organisations stratégiques du pays ?

Un système de passe-passe et des organes « fantômes »

Autour de ce noyau s'agite une poignée de présidents de presse en ligne représentant de manière opaque l'AGEPI au sein des institutions publiques. Selon les révélations apportées par M. Diakité : **1. Des exclusions ciblées :** Des professionnels engagés ont été sciemment écartés de l'AGEPI et de la FEPAP pour laisser le champ libre aux mêmes figures inamovibles. **2. La stratégie des coquilles vides :** Plusieurs présidents maintenus dans ces instances dirigent des journaux ou des magazines qui n'ont plus rien publié depuis des années. Ces structures « fantômes » servent uniquement de faire-valoir pour capter des représentations institutionnelles et des avantages indus.

Depuis plus de deux décennies, ce sont les mêmes « caméléons » qui opèrent des tour-de-passe-passe entre les présidences d'associations, verrouillant l'accès aux jeunes professionnels et gangrenant ce qui est devenu le domaine le plus dysfonctionnel de la République.

L'heure du bilan face aux nouvelles autorités

Avec l'avènement des nouvelles autorités, ce temps de passe-droits et de féodalité médiatique doit être définitivement révolu. Le peuple souverain de Guinée attend depuis des décennies la fin de l'impunité, et le secteur des médias ne saurait faire exception.

Ce dossier interpelle directement les hautes autorités de l'État et le ministère de la Communication :

• Atteinte à la souveraineté et à l'ordre public : L'ingérence directe d'un ressortissant étranger (Grégoire Ankou) dans le contrôle des faïtières de la presse guinéenne constitue une grave dérive. **• Non-respect des critères de représentativité :** Le maintien de structures ne publiant aucun titre viole les textes régissant la presse et spolie les véritables acteurs des médias. **• Entrave à la liberté de la presse et menaces ciblées :** Les chantages et intimidations répétés à l'encontre de M. Diakité relèvent de pratiques judiciairement répréhensibles. Un assainissement complet de l'AGEPI, de la FEPAP, de la HAC et de la Maison de la Presse s'impose d'urgence pour restaurer la légalité, écartier les fossoyeurs de l'information et réaffirmer avec force que **nul, absolument nul, n'est au-dessus de la loi.**

Mamadou Oury

Kindia

Un vibrant hommage rendu au comédien Sékou Oumar Tall "Malick"

Le comédien Sékou Oumar Tall, connu sous le surnom de Malick, est décédé le lundi 12 octobre 2026 à Kindia, des suites d'une longue maladie. Le site Africaguinee.com a recueilli des témoignages sur ce passionné du 7ème art.



Pour Youssef Condé, alias « *Grand Papus* », comédien de son état, la disparition de Tall représente une perte importante pour le monde culturel guinéen. « *Celui qu'on appelait Tall, depuis son enfance, est venu à notre rencontre dans la troupe pour nous dire qu'il voulait être artiste. Il était à Damakania. Nous l'avons accepté dans la troupe appelée "AKI-NOU-A-KEGNA". C'est là-bas qu'il a commencé la comédie et qu'il est devenu mon apprenti* », a-t-il témoigné.

« *Entre nous, il y a un souvenir. Le film que nous avons réalisé, dont le titre est LOVE, là où je saute avec la mariée, c'était sur sa moto. De cette époque jusqu'à aujourd'hui, c'est une longue histoire entre moi et Tall* », a ajouté Grand Papus. Mohamed Kéita, connu sous le surnom de « *Dakino* », fait également partie des artistes qui ont côtoyé le défunt. Il a lui évoqué le début de leur relation et s'est sou-

venu d'une rencontre organisée autour d'un projet cinématographique auquel devait prendre part son maître, le regretté Moussa Koffoé.

« *Tall était un homme de bonne foi. Nous ne pouvons pas tout dire sur lui. Je l'ai connu auprès de mon maître, feu Moussa Koffoé. Ils sont venus un jour alors que nous étions à l'atelier. Nous avons joué ensemble pendant un bon moment* », a-t-il raconté, tout en rappelant que Sékou Oumar Tall avait alors présenté son projet de film et souhaitait y associer Moussa Koffoé. Sensible à cette initiative, il avait lui-même apporté son soutien au projet.

« *Il nous a parlé de son projet de film pour que mon maître y soit associé. Moi-même, j'ai soutenu le projet et nous lui avons donné une réponse positive. C'est à partir de là qu'a commencé notre relation* », poursuit-il. Il rappelle également que Tall avait commencé ses activités professionnelles comme conducteur de moto-taxi, avant de poursuivre son chemin dans le monde artistique. Pour lui, cette trajectoire témoigne d'un parcours dont les différentes étapes restent gravées dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Sadjo



Décès de Sidya Touré

Les remerciements de la famille de l'ancien Premier ministre guinéen

Le dimanche 11 octobre 2026, à l'occasion de la cérémonie du septième jour du décès de l'ancien Premier ministre guinéen Sidya Touré à Abidjan, sa famille a tenu à remercier les autorités publiques, les délégations officielles, ainsi que les anonymes qui sont venus de partout pour rendre hommage à l'illustre disparu.



« Bismillahi Rahmani Rahim. Alhamdoulillahi Rabbil Alamine. Louange à Allah, le Tout-Puissant, le Maître des destinées, Celui qui donne la vie et rappelle à Lui toute âme au moment qu'il a fixé. Excellences, Mesdames et Messieurs, Distinguées personnalités, Chers frères et sœurs en Islam, Chers parents, amis et compagnons de notre regretté disparu, Assalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou.

C'est avec une profonde émotion, un cœur encore meurtri par la douleur, mais rempli d'une immense reconnaissance, que je prends aujourd'hui la parole au nom de la famille de notre regretté El Hadj Sidya Touré, à l'occasion de cette cérémonie du septième jour de son rappel à Allah. Au moment où notre famille traverse cette douloureuse épreuve, les mots nous paraissent parfois bien faibles pour exprimer l'étendue de notre peine. Mais ils deviennent également bien modestes lorsqu'il nous faut traduire toute la gratitude que nous éprouvons à l'endroit de celles et de ceux qui, par leur présence, leurs gestes, leurs prières et leurs marques d'affection, nous ont apporté leur soutien. À vous toutes et à vous tous qui êtes venus partager notre peine, nous voulons dire, du fond du cœur : merci, Merci infiniment. Notre première parole est une parole de foi et de soumission à la volonté divine. Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons. Nous implorons donc le Tout-Puissant d'accueillir notre re-

gretté El Hadj Sidya Touré dans Son infinie miséricorde, de lui pardonner ses fautes, d'illuminer sa demeure éternelle et de lui accorder une place de choix dans Son vaste Paradis. Excellence Monsieur le Président de la République, La famille tient à vous exprimer sa profonde gratitude pour l'attention, la compassion et les marques de considération dont elle a bénéficié en cette circonstance douloureuse.

Nous voulons également exprimer notre reconnaissance Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République, qui a bien voulu se déplacer personnellement auprès de la famille pour lui témoigner sa solidarité, lui apporter du réconfort et partager sa peine. Votre présence et celle des hautes autorités de la République ont constitué, pour la famille éprouvée, un témoignage particulièrement précieux de soutien et de compassion. À travers vous, nous adressons nos remerciements les plus sincères à l'ensemble des institutions de la République. Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Nous exprimons notre profonde gratitude à vous-même, à Monsieur le Vice-Premier ministre, aux ministres d'État et à l'ensemble des membres du Gouvernement qui ont effectué le déplacement jusqu'à la résidence familiale pour présenter leurs condoléances. En venant auprès de la veuve, des enfants et de tous les membres de la famille, vous avez témoigné de votre solidarité dans l'épreuve et de

vos compassion devant la perte d'un homme qui nous était si cher. La famille vous en remercie très sincèrement. Nous adressons également nos remerciements aux anciens Premiers ministres, aux hautes personnalités politiques, administratives et diplomatiques, aux élus, aux responsables d'institutions ainsi qu'à tous les dignitaires religieux qui se sont rendus auprès de la famille. À chacun d'entre vous, nous exprimons notre profonde reconnaissance pour vos paroles de réconfort, vos prières et vos marques de sympathie. Nous tenons à saluer particulièrement les anciens Premiers ministres et les personnalités venues de Guinée, résidant en Côte d'Ivoire, qui ont fait le déplacement jusqu'à la résidence familiale pour témoigner leur affection à la veuve, aux enfants et à l'ensemble de la famille de notre regretté doyen. Votre présence a été pour nous un réconfort immense. Elle nous a rappelé que les liens d'amitié, de fraternité et de fidélité tissés au fil d'une vie ne s'effacent pas avec la disparition de celui qui les a fait naître. À nos frères et sœurs de la République sœur de Guinée, À toutes les délégations venues de Guinée, des pays de notre sous-région, d'Europe, d'Amérique et d'autres horizons, nous voulons adresser un remerciement tout particulier.

Vous avez parcouru de longues distances, surmonté des contraintes et consenti des efforts pour venir nous entourer, nous présenter vos condoléances et vous associer à nos prières. Votre présence témoigne de l'étendue des relations humaines, fraternelles et amicales que notre regretté El Hadj Sidya Touré a nouées au cours de son existence. Au-delà des frontières, au-delà des nationalités et des distances, vous avez répondu à l'appel du cœur. À vous toutes et à vous tous, la famille exprime sa gratitude la plus profonde. Que Dieu vous accompagne dans vos déplacements, protège vos familles et vous rende au centuple les marques d'affection que vous nous avez témoignées. À nos frères et sœurs en Islam, aux imams, aux guides religieux et à toute la communauté musulmane, Nous adressons nos remerciements les plus sincères pour les prières, la lecture du Noble Coran, les invoca-

tions et les actes de dévotion accomplis en faveur de notre regretté disparu. Dans ces moments où la douleur peut nous laisser sans voix, vos prières nous rappellent la force de la foi et la consolation que procure le fait de nous remettre à Allah.

Aux communautés des mosquées d'Aghien, du Plateau, de la Riviera 3 et du Golf qui ont animé des séances particulières de lectures coraniques et de prêches, la famille éplorée renouvelle l'expression de sa reconnaissance et ses profonds remerciements. Qu'Allah agrée vos récitation, exauce vos invocations et vous accorde Ses meilleures récompenses. tous les parents, amis, compagnons, collaborateurs et proches de notre regretté El Hadj Sidya Touré, Nous exprimons notre reconnaissance pour votre présence constante, vos appels, vos messages, vos gestes de solidarité et toutes les attentions dont vous avez entouré la famille. Nous n'oublions pas non plus celles et ceux qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, n'ont pu effectuer le déplacement, mais qui nous ont manifesté leur soutien par téléphone, par message, par une délégation ou par leurs prières. Nous associons également à nos remerciements toutes les personnes anonymes, toutes celles dont nous ne connaissons peut-être pas les noms, mais dont nous avons ressenti la sincérité, la compassion et la bienveillance.

Car, dans l'épreuve du deuil, chaque présence compte, chaque parole de réconfort apaise, chaque prière porte un espoir et chaque geste de solidarité laisse une empreinte dans le Cœur de ceux qui souffrent. La mobilisation exceptionnelle des populations ivoiriennes et guinéennes confirme éloquemment les propos de son frère et ami, le Grand chancelier de l'Ordre National dans l'hommage vibrant qu'il a rendu au Dr. Sidya Touré. Je le cite : « Sidya T. n'était pas un exilé encore moins un réfugié politique en CI. Il assumait plutôt sa double appartenance à ses pays. Il n'avait jamais cherché à créer ou raviver d'éventuelles tensions entre les 2 pays frères. Il n'ajamais voulu être une barrière mais plutôt une passerelle entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, en dépit des aléas et des vicissitudes. Merci à toutes, merci à tous, merci à Sidya, repose en paix dans la félicité éternelle de ton Créateur. Mesdames et Messieurs, chers frères et sœurs, Au nom de la famille, je vou-

drais vous dire ceci : votre soutien nous a profondément touchés. La disparition d'un être cher laisse un vide que nul ne peut entièrement combler. Mais la solidarité humaine, l'affection des proches et la fraternité dans la foi permettent de porter cette douleur avec davantage de courage et de sérénité. Vous nous avez rappelé que, dans les heures les plus difficiles, nous ne sommes jamais seuls lorsque des cœurs généreux se rapprochent de nous. Pour tout cela, recevez l'expression de notre gratitude la plus sincère, la plus profonde et la plus fraternelle. Si, dans l'organisation de ces obsèques et de ces cérémonies de prières, une omission a pu se produire ou si certaines personnes n'ont pas reçu toute l'attention qu'elles méritaient, nous vous prions humblement de nous en excuser. La douleur, l'émotion et les nombreuses exigences de ces circonstances peuvent parfois dépasser nos capacités. Mais soyez assurés que notre reconnaissance s'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, sans distinction de rang, de fonction, d'origine ou de condition. Nous vous remercions d'avoir honoré la mémoire de notre regretté El Hadj Sidya Touré. Nous vous remercions d'avoir entouré sa famille. Nous vous remercions d'avoir prié avec nous et pour lui.

Enfin, nous demandons à Allah, le Très-Miséricordieux, de récompenser chacune de vos bonnes actions, de préserver vos familles, de vous accorder une longue vie dans la santé, la paix et la foi, et de vous épargner de telles épreuves. Qu'Allah accorde Sa miséricorde à notre regretté El Hadj Sidya Touré. Qu'Il fasse de sa tombe un jardin parmi les jardins du Paradis. Qu'Il pardonne à nos défunts, protège les vivants et raffermisse nos cœurs dans la patience et la soumission à Sa volonté. Au nom de toute la famille, je vous adresse une nouvelle fois nos remerciements les plus sincères et les plus appuyés. Barakallahu fikoum. Jazakoum Allahu khayran. Qu'Allah vous récompense abondamment pour tout ce que vous avez fait pour nous. Wassalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou. », peut-on lire dans le message de la famille de Sidya Touré.

Une synthèse de Mamadou Oury

Sigüiri

Interpellation d'un suspect suite à la mort tragique d'une mère de trois enfants

Selon Mediaguinee, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 octobre 2026, Adama Diallo, une femme de 30 ans, mariée et mère de trois enfants, a été retrouvée morte à Boukoulé, dans la sous-préfecture de Maléah (préfecture de Sigüiri). Un suspect a été interpellé et conduit à Sigüiri.

D'après toujours le site d'informations, la victime aurait été égorgée puis poignardée dans sa chambre. Originaire de Kouby, dans la préfecture de Dinguiraye, elle vivait à Boukoulé, où son corps a été découvert. Mamadi, représentant du chef de district de Hamdallaye, raconte avoir été alerté aux environs de 21 heures.

« J'étais couché chez moi lorsqu'un jeune garçon m'a appelé pour me demander de venir immédiatement à Boukoulé. À mon arrivée, j'ai trouvé la victime morte, baignant dans son sang. Elle avait été égorgée et poignardée au ventre. Ses intestins étaient visibles », témoigne-t-il.

D'après le récit de Mamadi, un gérant de café installé près du domi-

cile de la victime aurait entendu des bruits avant de constater un silence inhabituel. Intrigué, son frère serait alors allé voir ce qui se passait.

C'est à ce moment qu'il aurait croisé Thierno Oumar Baldé, surnommé « Dabola ». Interrogé sur la situation, l'homme aurait répondu qu'il n'y avait rien, avant de poursuivre son chemin sans s'arrêter.

« Le frère du gérant lui a demandé de venir voir ce qui se passait. Il lui a répondu qu'il n'y avait rien, mais il ne s'est pas arrêté pour discuter », rapporte le représentant du chef de district. Trouvant son attitude suspecte, le frère du gérant aurait alors crié au voleur. Alertés par ses appels, plusieurs

habitants se sont mobilisés et ont encerclé l'homme avant de l'interpeller. « Les gens sont venus de partout pour l'encercler. Finalement, il a été arrêté et conduit à la gendarmerie de Hamdallaye, puis transféré à Sigüiri », poursuit Mamadi. Thierno Oumar Baldé, alias « Dabola », est présenté comme un conducteur de taxi. À ce stade, les circonstances exactes du meurtre et son éventuelle implication restent à établir par les autorités judiciaires.

Le procureur a par la suite autorisé que le corps d'Adama Diallo soit remis à sa famille. Elle a été inhumée au cimetière de Hamdallaye le dimanche 11 octobre 2026.

Mamadou Oury

Nécrologie

L'AGEPI en deuil



Après l'éminent distributeur et vendeur de journaux M. Mamoudou Diallo, c'est M. Mohamed Traoré qui le rejoint.

Mohamed Traoré était un vendeur de journaux incontournable. Son kiosque était situé à l'entrée de l'étude du célèbre notaire Me Amadou Diallo, à côté de la pharmacie Manquepas, à Kaloum. Tous ceux qui se souviennent de lui conviendront que Traoré était un homme bien, humble et serviable, qui ne

cherchait qu'à subvenir aux besoins quotidiens de sa famille. Après deux décennies consacrées à la presse écrite, et face à la baisse des ventes de journaux, il avait installé un photocopieur dans son kiosque.

L'AGEPI gardera un souvenir impérissable de Mohamed Traoré dans l'histoire de la presse écrite en Guinée. Né le 27 décembre 1962 à Gaoual, fils de Moussa et de Fanta Sané, il nous a quittés le 19 août 2026 à 4 h 00 à Petit Simbaya, dans la commune de Ratoma.

L'AGEPI adresse ses sincères condoléances à la famille éplorée. Que Dieu l'accueille dans son Paradis éternel (Firdaws). Contact : 621 23 97 98

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Prochaines élections régionales et sénatoriales

Les éclaircissements du juriste Mamadi 3 Kaba

Le mercredi 14 octobre 2026, le juriste Mamadi 3 Kaba a apporté des éclaircissements sur les modalités d'organisation des élections régionales, en mettant notamment l'accent sur les liens institutionnels entre les élections communales et régionales. C'était au micro de nos confrères de Télé 24.



A l'en croire, l'organisation de ces différentes élections repose sur un enchaînement institutionnel précis, dans lequel les conseils communaux jouent un rôle central, tant dans la mise en place des conseils régionaux que dans la désignation des membres du sénat.

« Ce qu'il faut d'abord préciser, c'est qu'il existe une corrélation institutionnelle entre l'élection des conseils communaux, celle des conseils régionaux et l'élection des membres du sénat », a expliqué le juriste.

Il estime qu'il est essentiel de souligner ce lien, dans la mesure où l'élection des conseillers régionaux repose sur un mécanisme de suffrage indirect. Autrement dit, les citoyens ne votent pas directement pour désigner les conseillers régionaux. Ce sont les conseillers communaux qui élisent en leur sein, les représentants appelés à siéger au conseil régional.

« Ce sont les élus des élus. Dans chaque conseil communal, une élection interne doit être organisée afin de désigner les représentants qui siégeront au conseil régional », a-t-il précisé.

Le nombre de représentants dépend de l'effectif de chaque conseil communal. Selon les explications du juriste, les communes comptant de 11 à 29 conseillers disposeront d'un représentant, tandis que celles dont les conseils communaux comptent de 29 à 45 conseillers en désigneront deux.

Pour Mamadi 3 Kaba, la mise en place des conseils régionaux suppose donc, au préalable, l'élection et l'installation des conseils communaux.

Le juriste a également insisté sur la distinction entre la région en tant que circonscription territoriale et la région en tant que collectivité décentralisée.

« La région a deux statuts. Elle est d'abord une circonscription territoriale, ce qui relève de la déconcentration. Elle est également une collectivité décentralisée, ce qui relève de la décentralisation », a-t-il expliqué.

Selon lui, le décret ayant érigé les deux préfectures concernées en régions porte sur leur statut de circonscriptions territoriales. Il rappelle que, conformément aux dispositions des articles 181 et suivants de la Constitution, la création, le fonctionnement et les attributions des circonscriptions territoriales relèvent du domaine réglementaire.

En revanche, la création et l'organisation des collectivités décentralisées relèvent du domaine législatif et nécessitent donc l'adoption d'une loi. « Il faut une loi pour ériger ces deux nouvelles régions en collectivités décentralisées. C'est un préalable à la mise en place de leurs conseils élus », a-t-il souligné.

Cette distinction juridique constitue, selon le juriste, un élément essentiel pour comprendre les conditions nécessaires à la mise en place effective des conseils régionaux.

S'agissant des modalités pratiques du scrutin régional, Mamadi 3 Kaba précise que les candidatures seront présentées au sein même des conseils communaux.

« Chaque conseil communal va élire en son sein les représentants qui doivent siéger au conseil régional. Il s'agit d'une élection interne : il n'y a pas d'autres candidatures à déposer en dehors de ce cadre », a-t-il indiqué, rapporte le site Mosaïqueguinee.com.

Et de préciser que le scrutin se déroulera au suffrage majoritaire à un tour. Les conseillers communaux souhaitant siéger au conseil régional devront ainsi se porter candidats auprès de leurs pairs. Le candidat qui obtiendra le plus grand nombre de voix sera élu dès le premier tour, selon le mécanisme qu'il a décrit.

Mamadou Oury

Octobre Rose

L'artiste Sia Tolno appelle à la solidarité nationale

À l'occasion du lancement des activités d'« Octobre Rose » en Guinée, Sia Tolno, la lauréate du Prix Découvertes RFI 2011, s'est confiée à Africaguinee.com. Elle a partagé des souvenirs, des remises en question personnelles et a appelé à la solidarité nationale.



À la question de savoir ce qui l'a motivée à s'engager contre le cancer du sein à travers la fondation Rose d'Espoir, Sia Tolno a répondu : « Bonjour à toute la rédaction et aux lecteurs d'Africaguinee.com. J'ai choisi ce combat parce que le cancer du sein est une épreuve sans distinction. Riches, pauvres, anonymes ou figures publiques : nous sommes tous exposés. C'est l'un des rares sujets réunissant tout le monde, avec une prise de conscience unanime. Personne ne choisit d'être malade. Pour moi, c'était le moment de parler directement à mes sœurs, d'aborder les choses clairement et en toute vérité. Nous devons marteler ce message : le dépistage précoce reste la seule véritable porte de sortie. C'est le seul moyen de connaître notre situation réelle afin d'apporter des solutions concrètes avant qu'il ne soit trop tard. »

Pourquoi spécifiquement contre le cancer du sein plutôt qu'une autre

pathologie ? « Ce choix est né de la douleur et des appels au secours reçus. Depuis la France, où je résidais, des femmes basées en Guinée me contactaient fréquemment. Atteintes du cancer du sein et désespérées, elles m'envoyaient des vidéos poignantes pour me demander une aide financière ou des conseils face à une impasse totale.

Voir cette détresse m'a poussée à une profonde introspection. Je me suis dit : « Je ne peux pas rester spectatrice. Je dois m'engager et aider dans ce domaine précis. Au-delà des applaudissements, que faisons-nous concrètement pour nos populations ? », dira-t-elle.

Au fil de vos trois décennies sur scène à travers le monde, la musique n'était donc plus suffisante pour exprimer cet engagement ? Sia Tolno a répondu : « C'est la question fondamentale à se poser : la musique touche les cœurs, mais jusqu'où peut-elle réellement agir face à la souffrance ? Durant mes 30 ans de carrière, j'ai eu la chance de parcourir plus de 40 pays, de chanter sur de grandes scènes et de collaborer avec des figures de la musique mondiale. Mais à un moment donné, la réalité de mon pays m'a rattrapée. Je me suis demandé : « Qu'est-ce que je fais concrètement pour ma population ? Je fais quoi pour les Guinéens ? »

Aujourd'hui, je suis convaincue d'une chose : même pour une célébrité mondiale, la musique seule ne suffit

pas. Il existe d'autres manières d'atteindre et d'aider nos concitoyens là où les besoins sont cruciaux. Le moment clé où l'on a besoin de soutien, c'est pendant la maladie. »

Dans ce combat au quotidien auprès des patientes, quels moments ou images vous ont-ils marquée ?

Ce qui me marque à chaque fois, c'est l'étincelle renaissant dans les yeux de ces femmes. Quand vous allez à leur rencontre, apportant présence, écoute ou appui, vous voyez leur visage s'éclairer. Elles retrouvent cette lueur d'espoir perdue. Dans ces instants-là, je me dis : « Voilà la vraie raison de ma présence ici. »

Il ne s'agit pas seulement de dons financiers. Dès qu'une personne est malade ou qu'un proche est menacé, les gens ont avant tout besoin d'amour, de compassion et d'écoute.

Ce ne sont pas toujours les gros moyens qui sauvent ; c'est le sentiment de ne pas être abandonnée. « Nous ne sommes pas là pour faire le buzz... Nous sommes là pour partager de l'amour »

Certains observateurs pourraient voir dans cet engagement une recherche de visibilité. Que leur répondez-vous ?

Je serai très claire : je n'ai plus besoin de faire ça pour être vue. On m'a vu pendant trente ans sur les télévisions et les scènes du monde

Incivisme

20 jeunes arrêtés pour dépôt sauvage d'ordures à Lambanyi

La commune de Lambanyi a sévi contre des actes d'incivisme. Le maire Baba Alimou Barry a présenté à la presse, le lundi 12 octobre 2026, plusieurs individus interpellés pour dépôt présumé sauvage d'ordures sur les voies publiques.

Menée pendant deux jours par les responsables communaux, en collaboration avec la brigade de salubrité et les services de sécurité, l'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'insalubrité dans la commune.

Face à la presse, le maire de Lambanyi a dénoncé la multiplication des dépôts anarchiques d'ordures et annoncé un durcissement des mesures contre les personnes prises en flagrant délit.

« Le constat est alarmant, l'incivisme a atteint son paroxysme », a déclaré Baba Alimou Barry, estimant que ces comportements compromettent les efforts engagés par les autorités pour améliorer le cadre de vie des populations.

Selon le maire, l'administration communale a renforcé son dispositif de lutte contre l'insalubrité en mobilisant les chefs de quartier, les jeunes, le service communal d'assainissement et les équipes de la brigade de salubrité. Cette opération est également menée en collaboration avec les communes de Gbessia et de Matoto, avec la volonté d'étendre la coopération aux communes de Ratoma et de Dixinn.

« Depuis deux jours, on est à pied d'œuvre pour renforcer le dispositif existant et mettre la main sur toutes les personnes qui viennent nuitamment ou parfois en journée pour dé-

poser les ordures sur les grands axes », a expliqué Baba Alimou Barry.

Le bilan communiqué par le maire fait état de près d'une vingtaine de personnes interpellées en deux jours. Celles-ci ont été mises à la disposition de la brigade de salubrité et du commissariat central. Le maire rappelle que des mécanismes de pré-collecte des déchets sont prévus dans les quartiers, tandis que leur transfert vers les zones dédiées s'effectue avec l'appui des communes, du ministère de l'Assainissement et de l'Hydraulique ainsi que du gouvernement.

Le maire a lancé un appel à la population afin qu'elle respecte les dispositifs d'assainissement mis en place et s'abstienne de déposer les ordures sur les grands axes. Il a également prévenu que les personnes prises en flagrant délit seront désormais présentées aux services de sécurité, avant d'être traduites en justice.

« Quiconque sera appréhendé en train de mettre les ordures là-bas, il n'y aura pas de tolérance. On va les mettre à la disposition de la police et le lendemain, ils seront déferés au niveau des tribunaux et ils seront jugés et condamnés », a-t-il averti.

Ces jeunes ont été déposés devant les services de la gendarmerie de la commune. Ils seront présentés devant les tribunaux pour des jugements conformément à leurs forfaitures.

Samuel Demba. D

entier. Aujourd'hui, chercher de la visibilité ou vouloir se faire remarquer ne nécessite pas de passer par la souffrance des malades dans les hôpitaux. Avec les réseaux sociaux, Internet ou TikTok, il suffit de peu de choses pour créer le buzz.

Notre démarche avec la fondation Rose d'Espoir est d'une sincérité totale. Nous sommes là pour partager honnêtement de l'amour, en tant que femmes et en tant que mères donnant la vie.

Quelles sont les réalisations concrètes de votre structure et quels sont vos besoins urgents ?

L'ONG est encore jeune, nous avons démarré l'année dernière. Malgré nos ressources limitées, nous avons pu accompagner une patiente tout au long de son protocole de chimiothérapie et distribuer des vivres à plusieurs familles vulnérables. Mais nous sommes loin d'être satisfaites, car la demande est immense.

Cette année, nous voulons amplifier nos actions. Pour cela, nous lançons un appel solennel aux parrains, marraines et à tous les Guinéens de bonne volonté. L'État met des dispositions en place et fait des efforts, mais nous ne devons pas tout attendre du gouvernement. La société civile et les citoyens doivent se mobiliser pour accompagner les autorités et accélérer la prise en charge.

Concernant l'accès aux traitements comme la chimiothérapie, quel constat faites-vous ?

Les détails techniques ou le coût exact des protocoles relèvent du domaine médical. Je préfère ne pas m'avancer sur des chiffres approximatifs. Ce que je peux affirmer avec certitude, c'est que la chimiothérapie est un maillon vital, mais extrêmement lourd pour les familles. C'est pourquoi notre combat se concentre sur le plaidoyer et la sensibilisation du grand public. Il faut un dépistage massif et la recherche commune de mécanismes de solidarité forts pour soulager le coût du traitement dans notre pays.

Quel message adressez-vous directement aux femmes guinéennes se battant actuellement contre le cancer du sein ?

« Je leur dis du fond du cœur : ne perdez jamais espoir. Nous sommes là, nous nous battons et nous continuerons à nous battre à vos côtés. La maladie se nourrit de la tristesse et du découragement ; quand le moral baisse, l'état physique s'aggrave. Je sais combien la situation est difficile et combien les interrogations sur l'avenir sont angoissantes sur un lit d'hôpital. Mais je leur demande de ne pas croiser les bras, de garder la foi, de prier et de croire aux actions concrètes menées. Ensemble, avec les associations, les citoyens et le gouvernement, nous ferons bouger les lignes. », a-t-elle confié à Africaguinee.com.

Une synthèse de Sadjo

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Sénégal

L'ONG Human Rights Watch dénonce un durcissement de la répression contre les personnes LGBT

Dans un rapport publié ce lundi 12 octobre, l'organisation s'inquiète des droits des citoyens sénégalais homosexuels et trans de plus en plus souvent bafoués par la répression qui s'abat sur eux depuis l'adoption d'une loi qui renforce les peines à l'encontre des actes qualifiés de « contre nature », le 11 mars dernier.

Alors que s'ouvre à Dakar la 89e session ordinaire de la Commission africaine des droits humains et des peuples ce lundi 12 octobre, Human Rights Watch (HRW) publie un rapport inquiétant sur la situation des personnes LGBT au [Sénégal](#). Intitulée « Une répression brutale bafoue les droits des personnes LGBT », l'enquête menée par l'ONG internationale s'appuie sur 39 témoignages pour dénoncer la dégradation des conditions de vie des citoyens sénégalais homosexuels et trans depuis le vote de la loi qui renforce la répression à leur encontre via la modification de l'article 319 du code pénal.

Adoptée le 11 mars dernier, celle-ci prévoit un doublement des peines d'emprisonnement pour les actes qualifiés de « contre nature », punis désormais de cinq à dix ans de prison.

Parmi les personnes interrogées figure notamment le secrétaire général de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) dont l'organisation dénombre au moins 212 personnes arrêtées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, soit en un peu plus de six mois seulement. Un chiffre qui conduit ce dernier à dénoncer une « forte augmentation dans tout le pays » « des détentions, des violences et des abus contre les personnes LGBT ».

De leur côté, les professionnels du droit rapportent que le nouveau texte « suscite la peur et l'angoisse » au sein du corps judiciaire, ce qui risque de compliquer la défense des détenus. Un avocat raconte ainsi à HRW que ses proches lui ont vivement déconseillé de représenter des personnes suspectées d'« actes contre nature ».

« Battu, fouetté et blessé à la cuisse » Le rapport de l'organisation affirme aussi que certains détenus ont subi des tests de dépistage du VIH sans leur consentement éclairé. Susceptible de dissuader les personnes de se faire volontairement dépister, cette pratique compromet de ce

fait la lutte contre le virus du sida au Sénégal au point de « devenir un problème de santé publique », réagit à ce propos un médecin. L'enquête cite enfin un jeune homme arrêté chez lui, à Thiès, qui dit avoir été « battu, fouetté et blessé à la cuisse », un travailleur social selon qui des détenus LGBT ont été exclus des activités communes – y compris la prière et le coiffeur – à la prison dakaroise de Rebeuss où il intervient, ou encore une psychologue de l'Université Cheikh-Anta-Diop qui affirme que ses consultations « ont triplé » depuis le mois de mars dernier, ses patients souffrant d'une anxiété sévère et se plaignant d'être contraints de réduire voire interrompre leur vie sociale de peur d'être attaqués.

Face à cette situation, HRW insiste d'abord sur le fait que la Constitution du Sénégal garantit les droits fondamentaux des personnes, avant d'invoquer la Charte africaine des droits humains qui protège les minorités sexuelles. Enfin, alors que les [Jeux olympiques de la Jeunesse](#) doivent s'ouvrir à Dakar à la fin du mois, elle rappelle par ailleurs que la Charte olympique rejette les discriminations. **RFI**

Zone spéciale de Conakry

Les enseignants contractuels mécontents et disent trahis !

Le mercredi 14 octobre 2026, à la Bourse du travail, le coordinateur général du collectif des enseignants contractuels de la zone spéciale de Conakry, M. Lathis Ibrahim Salim, a dénoncé le non-respect du protocole d'accord signé le 3 janvier 2026, qui, à son septième point, prévoit l'intégration des contractuels de la capitale à travers un concours pratique en classe.

« C'est avec un cœur rempli de déception que la Coordination des enseignants contractuels de la zone spéciale de Conakry s'adresse aujourd'hui à l'opinion publique, suite à la trahison de l'Intersyndicale de l'éducation et au non-respect du protocole d'accord du 3 janvier 2026. À ce jour, nous informons l'ensemble des enseignants contractuels de Conakry que notre dossier a été purement et simplement abandonné. Notre coordination exige sans délai l'application stricte de cet accord », a-t-il indiqué.

Le collectif déplore que leur dossier soit ignoré par les partenaires syndicaux, tout en rappelant que leurs effectifs n'atteignent pas 2 000 personnes, alors même que les besoins en personnel enseignant exprimés par l'État s'élèverait à 8.000. C'est pourquoi il a ordonné le boycott immédiat des cours dans l'ensemble des établissements publics de la zone spéciale de Conakry. M. Lathis Ibrahim Salim a surtout lancé un appel ferme à la mobilisation jusqu'à l'obtention de leur intégra-

tion. « Le septième point de ce protocole prévoit l'engagement des enseignants contractuels à la fonction publique par la voie d'un concours pratique en classe. Nous demandons donc à tous les contractuels de la zone spéciale de Conakry de désertir les salles de classe jusqu'à la satisfaction intégrale de nos revendications. On ne peut évaluer la valeur d'un enseignant qu'en situation de classe », a-t-il martelé. Un appel solennel a aussi été lancé au président de la République, Mamadi Doumbouya et au Premier ministre, M. Bah Oury. « Nous attirons l'attention du Président et du chef du Gouvernement afin qu'ils prennent cette situation en main. C'est une crise qui dure depuis 2018. Si le problème des contractuels communaux est en voie de résolution, pourquoi pas le nôtre ? Nous exigeons avec la dernière énergie l'application du protocole d'accord, car l'État s'était engagé à organiser ces épreuves pratiques », a-t-il alerté.

Sadjo

Sahel

Le nombre de déplacés au Burkina Faso, au Mali et au Niger a presque doublé depuis 2020, selon le HCR

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) alerte sur la crise des déplacements au Sahel : le Mali, le Burkina Faso et le Niger comptent désormais près de 4 millions de déplacés et de réfugiés, presque deux fois plus qu'en 2020, année du premier coup d'État militaire à Bamako. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, « les incidents sécuritaires ont presque doublé depuis 2020, affaiblissant la présence de l'État [...] et augmentant les risques tant pour les personnes déplacées que pour les communautés d'accueil », a déclaré Abdourouf Gnon-Konde, directeur du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, vendredi 9 octobre. Les militaires qui ont pris le pouvoir au Mali en 2020, au Burkina Faso en 2022 et au Niger en 2023, et qui ont créé ensemble l'[Alliance des États du Sahel \(AES\)](#) pour lutter contre les groupes jihadistes ou indépendantistes actifs sur leur territoire, disent pourtant faire de la sécurité des populations leur priorité. Ils vantent aussi régulièrement la « montée en puissance » de leurs armées et les victoires accumulées, selon eux, face aux « terroristes » - justifiant ainsi au passage leur maintien au pouvoir sans élections. Mais les violences des groupes armés « terroristes » et celles des armées nationales et de leurs supplétifs ont continué d'augmenter, obligeant de plus en

plus les populations civiles à fuir. Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire : plusieurs centaines de milliers de personnes se sont aussi réfugiées dans les pays côtiers. Le HCR constate ainsi que le nombre de personnes fuyant les violences dans ces trois pays a presque été multiplié par deux depuis 2020, atteignant désormais près de 4 millions de personnes. Parmi elles, plus de 818 000 sont des réfugiés et demandeurs d'asile. Les autres sont des déplacés internes. L'agence onusienne cite notamment le cas de Koro, dans la région de Bandiagara, au Mali, qui accueillait au mois de juillet dernier 86 000 réfugiés venus du Burkina Faso par vagues successives, « exerçant une pression croissante sur des terres et des ressources en eau déjà limitées, des services de santé saturés et des moyens de subsistance limités ». Le HCR rapporte que plusieurs centaines de milliers de personnes ont également trouvé refuge dans les pays côtiers, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo notamment. Un constat d'autant plus alarmant que les financements de l'aide internationale manquent : en septembre, le HCR ne disposait en effet que de 27% des près de 3 millions d'euros nécessaires pour mener ses activités au Sahel. **RFI**

Mali

Au moins huit femmes et enfants tués par des bombardements de l'armée dans la région de Ségou



Au Mali, au moins huit personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont été tuées le lundi 12 octobre 2026 dans des bombardements aériens à Zanakoro, un village peul de la région de Ségou. L'armée malienne, qui combat dans cette partie du pays les jihadistes du Jnim, liés à al-Qaïda, n'a pas communiqué sur ces frappes. Sur les images diffusées par les villageois, des bébés brûlés perdent leur peau par lambeaux. Ils sont allongés sur des tissus posés au sol, quelque part en brousse, là où leurs mères se sont enfuies. Eux, au moins, sont encore en vie. D'autres images montrent des corps gisant à

terre ou ensevelis sous des gravats. Selon les informations recoupées par la rédaction de RFI auprès d'habitants de Zanakoro, de villages voisins et de représentants communautaires, les frappes ont fait au moins huit morts – des femmes, dont une était enceinte, et trois petites filles de moins de dix ans – ainsi qu'une dizaine de blessées graves. Certaines sources évoquent un bilan alourdi depuis à dix décès.

Cérémonie de baptême

En fin de matinée, lundi, deux avions ont survolé le village et largué successivement 8 ou 9 bombes,

selon les témoignages. Cette femme, jointe par la rédaction en mandenkan et fulfulde de RFI, était à Zanakoro au moment des frappes. « Ce sont des avions qui ont largué les bombes sur nous. Nous venions de finir une cérémonie de baptême. Il y a eu des bombes partout, le village est détruit. S'il reste une maison debout, elle est fissurée. Nous avons tous fui, nous nous sommes dispersés en brousse. Personne n'avait de nouvelles des autres. Ce n'est que dans l'après-midi, quand le calme est revenu, que des jeunes nous ont retrouvés. Même maintenant, tout le monde reste réfugié en brousse ou dans les villages voisins. »

L'armée [malienne](#) n'a pas communiqué sur ces frappes et, sollicitée par RFI, n'a pas donné suite. Une source sécuritaire malienne confirme que « des vies ont été fauchées », sans préciser davantage. Si les jihadistes du Jnim sont notoirement présents dans cette partie du territoire, ces bombardements n'ont tué que des femmes et des enfants.

RFI

États-Unis

L'élue démocrate Ilhan Omar, visée par une perquisition, dénonce une « intimidation » de Donald Trump



Le domicile à Washington d'Ilhan Omar, élue démocrate du Minnesota, a été perquisitionné lundi 12 octobre par des agents fédéraux. Cette opération intervient à trois semaines des élections de mi-mandat aux États-Unis, alors que les départements de la Justice et de la Sécurité intérieure affirment enquêter depuis plusieurs mois sur d'éventuelles fraudes à l'immigration. L'élue,

en campagne pour sa réélection, accuse Donald Trump de mener une « campagne d'intimidation ». Munis d'un mandat de perquisition, les agents fédéraux sont arrivés au domicile d'Ilhan Omar vers 4 heures du matin le 12 octobre. Ils ont passé les lieux au peigne fin pendant plusieurs heures. Depuis plusieurs mois, des responsables des départements de la Justice et de la Sécurité intérieure affirment enquêter sur l'élue démocrate, d'origine somalienne, pour d'éventuelles fraudes à l'immigration. Dans la foulée de la perquisition, Ilhan Omar a dénoncé une

« campagne d'intimidation » menée, selon elle, par le président américain. « Depuis dix ans, Trump me cible avec des mensonges sans fondement », a-t-elle écrit sur X, ajoutant : « Ceci n'est que la dernière escalade. » Une opération vivement critiquée Membre de l'aile gauche du Parti démocrate à la Chambre des représentants et candidate à sa réélection, Ilhan Omar est l'une des cibles récurrentes de Donald Trump. Le week-end dernier encore, lors d'un meeting, le président républicain s'est moqué d'elle et de la Somalie.

À trois semaines des élections de mi-mandat, cette perquisition suscite de vives critiques, certains y voyant une nouvelle attaque contre les adversaires politiques du président. Le ministère de la Justice évite généralement ce type d'action visant des élus à l'approche d'un scrutin.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu